

Société | La fibre déployée sur 12 communes de Grand Poitiers d'ici 2022

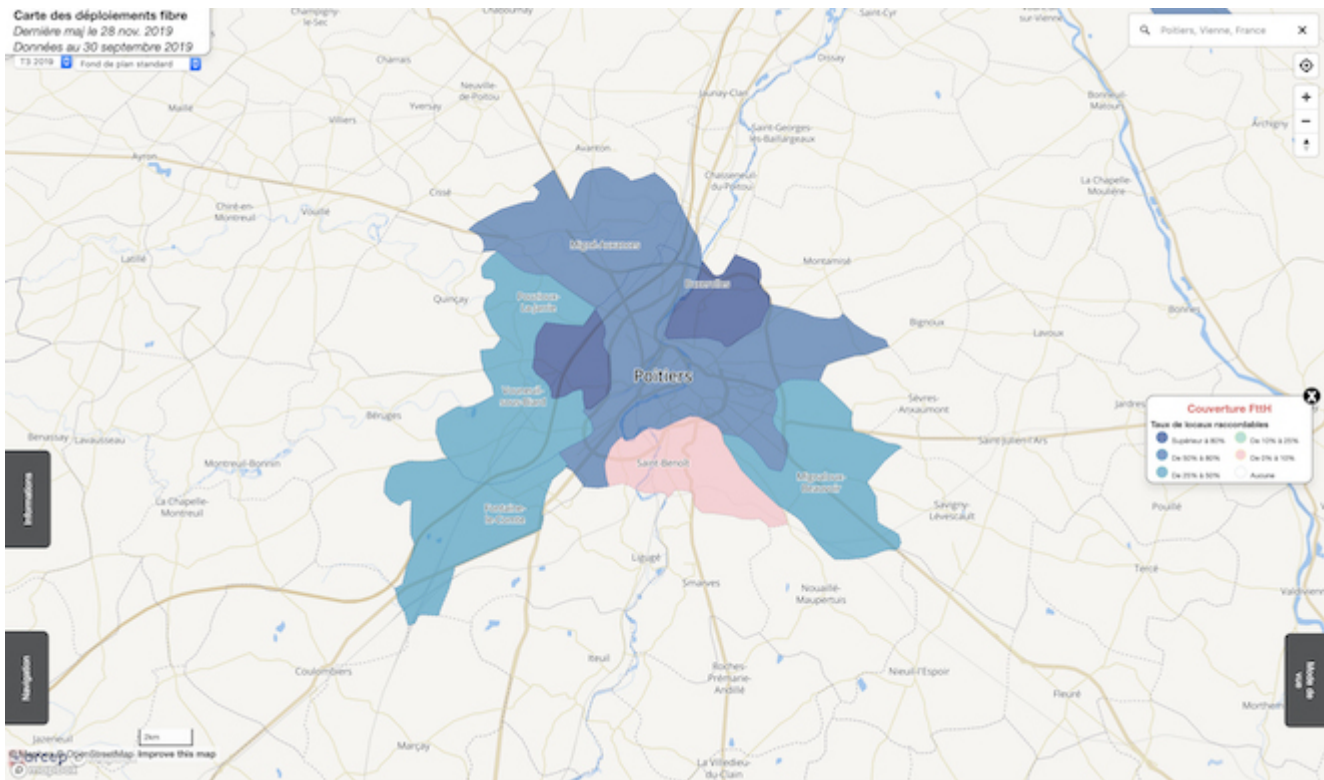


La communauté urbaine de Grand Poitiers passe à la vitesse supérieure concernant le réseau Internet. Depuis 2016, Orange déploie, sur ses fonds propres, la fibre optique sur le territoire de onze communes de la communauté urbaine. L'objectif : couvrir l'ensemble des habitations à l'horizon 2020-2022. Ce mercredi 29 janvier, deux armoires centralisatrices de fibre optique, ont été inaugurées au parking de l'hôtel de ville de Poitiers. Les dernières des 122 qui couvrent l'ensemble de la ville. Les 28 autres communes de Grand Poitiers, seront couvertes d'ici normalement 2025. C'est le conseil départemental de la Vienne qui gère le déploiement pour ces dernières.

On y passe devant sans y prêter vraiment attention. Deux armoires métalliques grises situées parking de l'hôtel de ville à Poitiers. Rien ne les distingue des armoires techniques classiques. Pourtant à l'intérieur des sortes de tiroirs d'où partent des câbles. Pas n'importe lesquels, il s'agit de fibre. Avec ces deux armoires 350 à 500 foyers sont couverts par cette technologie. Ce sont les deux dernières à être posées à Poitiers, symbole de l'avancée du déploiement de la fibre sur la ville. « Cela peut être étonnant lorsqu'on dit que nous posons la dernière armoire, ici, dans l'hypercentre de Poitiers mais nous avons commencé l'opération là où le débit cuivre n'était pas bon. En centre-ville, le réseau cuivre apporte des solutions correctes », explique Franck Aupetit, délégué régional du Nord Nouvelle-Aquitaine d'Orange.

Orange déploie la fibre sur Grand Poitiers

Sur la communauté urbaine de Grand Poitiers, Orange se charge du déploiement de la fibre. Une convention a été signée entre l'entreprise de télécommunication et la communauté urbaine en octobre 2015 pour une couverture total à l'horizon 2020-2022. Orange s'engageait à déployer la fibre sur ses fonds propres sur onze communes qui formaient l'agglomération à l'époque : Béruges, Buxerolles, Chasseneuil-du-Poitou, Fontaine-le-Comte, Mignaloux-Beauvoir, Croutelle, Montamisé, Migné-Auxances, Saint-Benoît, Biard, Vouneuil-sous-Biard. Concernant Poitiers, elle se situe en zone dite très dense où chaque opérateur peut déployer son réseau. Les autres communes de la communauté urbaine, quant à elle, dépendent du plan réseau très haut débit du département de la Vienne. Elles devraient être couvertes d'ici 2025.



La construction et le déploiement de ce nouveau réseau de la fibre ne se fait pas tout seul. Orange entretient des relations avec l'ARCEP (l'Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes) qui dispose d'un statut d'autorité administrative indépendante (AAI). Elle s'occupe de la régulation des réseaux de communication. Orange la consulte pour vérifier s'ils répondent bien aux exigences nationales. Autre point, où la société de télécommunication reste vigilante celui des travaux et de la pose de ces nouveaux dispositifs (armoires mais également boîtiers de branchement). « Nous avons la volonté de chercher des emplacements discrets. Nous devons également rédiger et passer des conventions avec ENEDIS pour utiliser leurs poteaux électriques. Sans oublier qu'il y a des rues classées », précise Franck Aupetit. Pour ces rues classées, Orange s'adresse aux bâtiments de France qui vont les aiguiller au maximum pour une meilleure intégration au paysage urbain.



72% des habitants de Poitiers « fibrés », 65% pour Grand Poitiers

Au total, 122 armoires comme celles-ci sont disséminées dans Poitiers. Même s'il s'agit des deux dernières qui sont posées, cela ne signifie pour autant pas que tous les logements sont éligibles à la fibre. « C'est un peu le premier morceau du réseau, la première étape. Il faut maintenant déployer ces boîtes grises (voir photo) qui sont des points de branchement », poursuit le délégué régional. A ce jour, il y en a plus de 10 000 qui ont été posées à Poitiers. Chacune d'entre elles peut accueillir les branchements de six à douze logements. Ces boîtes font l'objet

de discussions. Le maire poitevin, Alain Claeys, a formulé une requête. « Il faudrait qu'ils soient placés au-delà des 2m20 ». Une demande entendue par Orange qui va proposer des solutions.

Aujourd'hui, à Poitiers, 72% des habitants sont « fibrés » soit 43 309 logements sur 60 155. D'ici 2022, l'objectif est couvrir la totalité de la ville et de son agglomération. Pour l'instant, 65% de Grand Poitiers (les onze communes citées ci-dessus). « Si nous continuons sur cette trajectoire là nous pourrions peut-être couvrir l'ensemble du territoire un peu avant la fin 2020 », explique Franck Aupetit délégué régional. Le déploiement de la fibre doit être équitable selon, Alain Claeys. Le président de Grand Poitiers ne veut pas que cela développe des inégalités entre ces concitoyens. « Le numérique est essentiel dans la société d'aujourd'hui. Il ne faut pas qu'il y ait de fracture au sein du territoire de Grand Poitiers. Je regarde de près les autres communes de la communauté urbaine et souhaite que toutes soient couvertes d'ici 2025 ». Autre enjeu, sensibiliser les populations à la fibre notamment les jeunes. « Ce travail d'inclusion au numérique doit commencer à l'école. Il est important au niveau social aussi », poursuit le président de Grand Poitiers.

D'autant que la fibre répond à une demande des particuliers. Le télétravail se développant, ils ont besoin de connexions toujours plus rapides et stables. Tous les opérateurs observent le même phénomène lors de l'arrivée de ce réseau sur les territoires. « Nous observons, dans les quartiers où la fibre arrive, une montée en charge », précise Franck Aupetit. Un pic d'activité qu'ils arrivent à aborder tout en prenant garde au plafond de verre fixé. Du côté des entreprises de Grand Poitiers, le déploiement tend vers la fin. Les premières zones d'activités économiques (ZAE) ont été reliées à partir de 2013. Actuellement, il y a 42 ZAE soit 1 700 entreprises de Grand Poitiers qui sont raccordables, plus de 330 établissements de santé et d'éducation (collège et lycée).

Points forts de la fibre

Franck Aupetit ne tarit pas d'éloge sur la fibre. « Elle est insensible à l'humidité, aux ondes électromagnétiques contrairement au cuivre. Elle a également un impact moindre sur l'environnement ». Selon l'ARCEP, la fibre optique consommerait un peu plus de 0,5 watt en moyenne par ligne soit trois fois moins que l'ADSL qui consomme 1,8 watt par ligne et quatre fois moins que le réseau téléphonique fixe (2,1 watts par ligne). Ce qui caractérise également la fibre c'est rapidité (plusieurs centaines de fois plus rapide que l'ADSL), sa stabilité et sa bande passante plus importante (permet même de recevoir la télévision en 4K). Et cela sur des câbles très longs. « Vous voyez ces armoires vont couvrir des rues à plusieurs kilomètres d'ici. Nous pouvons aller jusqu'à une dizaine de kilomètres sans perdre de service », assure le délégué régional.



Sur Grand Poitiers, c'est donc Orange qui a été choisie pour déployer la fibre. Cependant, ce réseau peut être mutualisé, c'est-à-dire que les autres opérateurs peuvent se brancher dessus et l'utiliser. Orange est obligé de les avertir une fois que la fibre est déployée. Le délai est de quelques mois. « C'est un processus d'équilibre concurrentiel, précise Bruno Lévêque, directeur des relations collectivités locales Poitou d'Orange. Au premier semestre de 2020, toutes les habitations de Grand Poitiers seront raccordables sur demande ». Ce qui signifie que tous les foyers seront éligibles commercialement à une offre fibre et pourront bénéficier d'un raccordement sous six mois. Autant que ces onze communes de Grand Poitiers passeront à la vitesse supérieure en terme débit et de connexion au réseau Internet.

Julien Privat

Crédit Photo : Aqui.fr

Publié sur [aqui.fr](#) le 03/02/2020

[Url de cet article](#)